

COMMISSION DES ARBITRES

Procès-verbal de la réunion de C.D.A du 11 avril 2018 au siège du District à Pont-Hébert.

Membres de CDA présents : MM. André LEFEVRE, Denis ROUXELIN, David ADAM, Anthony BILLARD, Didier CULLERON, Frédéric LANDAIS, Francis MACE et Michel QUESNEL.

Absent excusé : Messieurs André LE CADRE et Hassan CHARKI.

M. André LEFEVRE ouvre la séance à 18h45 en souhaitant la bienvenue aux Observateurs ainsi qu'aux membres de la C.D.A.

Présentation de l'ordre du jour

- Courriers,
- Désignations des arbitres pour les finales District des 9 et 10 juin 2018,
- Bilan des observations,
- Point sur les examens Ligue et D3,
- Discipline,
- Tour de Table.

☐ Courriers :

Nous souhaitons un bon rétablissement à M. Thierry COURTAY récemment hospitalisé.

Nos pensées vont également à André LE CADRE qui lutte contre la maladie dite pudiquement de longue durée.

- Félicitations :

La CDA adresse ses plus vives félicitations à M. T. LEPROD'HOMME pour sa désignation sur le match de coupe GAMBARDELA opposant ORLEANS à TOURS.

- Remerciements :

M. Nicolas GUILLEMAIN ayant décidé d'arrêter sa carrière d'arbitre, la CDA lui adresse ses plus sincères remerciements pour les services rendus à l'arbitrage. Tout en regrettant ce choix, nous pouvons que le respecter.

☐ Désignations des arbitres pour les finales District des 9 et 10 juin 2018 :

Une nouvelle règle a été mise en place pour désigner les arbitres sur les finales de coupe District.

Désormais et sauf cas particulier, les arbitres seront désignés selon les critères suivants :

- 1) – Coupe du Conseil Départemental : le trio sera composé des **trois premiers arbitres au classement D1.**
- 2) – Coupe des Réserves du Conseil Départemental : le trio sera composé des **trois premiers arbitres au classement D2.**
- 3) – Coupe du District de Football de la Manche : le trio sera composé des **trois premiers arbitres au classement D3.**
- 4) – Coupe des Réserves du District de Football de la Manche : le trio sera composé de **Deux arbitres reçus aux premières places de l'examen D3 et de l'arbitre ayant obtenu la meilleure note en catégorie D4.**
- 5) – Quatrième arbitre : le quatrième du classement D2 sera désigné le samedi et le quatrième du classement D1 sera désigné le dimanche.

Nota : chaque arbitre ne pouvant honorer sa désignation, pour diverses raisons obligatoirement justifiées, se verra remplacé par l'arbitre classé au rang strictement inférieur.

Important : cette nouvelle méthode de désignation sera désormais intégrée au règlement intérieur de la C.D.A.

Seront désignés pour assurer la fonction de délégué, selon leur disponibilité, Messieurs Sébastien LEMONCHOIS et Hassan CHARKI pour les finales seniors et Messieurs David ADAM, Pierre ESNEE et Kévin LAVARDE pour les finales jeunes.

Les désignations pour les finales Jeunes seront faites sous la responsabilité de M. Frédéric LANDAIS.
Les désignations pour les finales Féminines seront faites sous la responsabilité de M. David ADAM.

Les désignations pour chaque finale seront validées par le Président de la C.D.A

▣ Bilan des observations :

Tous les contrôles de chaque catégorie sont pratiquement finis. Resterons 3 arbitres à voir sur les matchs programmés les 28 et 29 avril prochains.

Ces trois derniers contrôles n'interfèrent pas dans le classement final qui sera validé à la réunion du 28 avril réunissant tous les observateurs et membres de C.D.A.

▣ Point sur les examens Ligue et D3 :

- **Examens Ligue** : il faudra attendre la fin de saison pour connaître le résultat et les notes des 2 candidats seniors et des 11 candidats jeunes.
- **Examen D3** : sur les 13 candidats inscrits, 12 se sont présentés. Quelques contrôles sur le terrain restent à faire avant la réunion du 28 avril prochain qui validera les résultats.

▣ Discipline :

La C.D.A déplore le mauvais comportement d'un arbitre de District envers les Dirigeants et condamne l'absence injustifiée de deux autres arbitres sur les matchs pour lesquels ils sont désignés.

Ces trois arbitres ne répondant pas aux appels téléphoniques et aux messages laissés par le Président, la C.D.A a décidé de les suspendre à titre conservatoire, jusqu'à audition le 28 avril prochain au District de Football de la Manche.

M. Frédéric LANDAIS ajoute un troisième arbitre, jeune celui-ci, qui n'honore pas ses désignations et qui ne répond pas non plus à ses messages.

Le Président de leur club respectif sera avisé de cette décision.

▣ Tour de Table :

M. André LEFEVRE ouvre ce tour de table en informant la CDA que le prochain stage initiateur aura lieu le 2 juin 2018 et fait appel à candidature pour se présenter à ce stage.

Il précise également que l'Assemblée de fin de saison est confirmée à la date du 26 mai 2018 au District de Football de la Manche mais que la salle de réception pour le repas du soir a changé. Il faudra se rendre à la salle des fêtes de GOURFALEUR située à côté du stade.

M. David ADAM propose d'établir une liste de jeunes arbitres potentiellement aptes à monter en Ligue et de leur proposer dès à présent s'ils veulent être candidats pour la saison prochaine.

Réponse de la C.D.A : proposition accordée. Cela donnera également une indication sur les éventuels arrêts.

M. Didier CULLERON demande si les dates des prochains stages seniors ainsi que la première formation pour arbitre débutant ont été défini et où ?

Réponse de la C.D.A : les stages seniors se dérouleront les 31 août et 1^{er} septembre pour les D1/D2 et le 15 septembre pour les D3/D4 dans un lieu qu'il reste à définir.

Concernant la formation des arbitres débutants, la première session se déroulera à Brécey, en formule trois jours du 19 au 21 octobre 2018.

M. Frédéric LANDAIS demande si un jeune arbitre peut arbitrer dans un autre District que le sien, situé dans la même Ligue. Il demande également s'il peut encore programmer une deuxième observation sur ses stagiaires.

Réponse de la C.D.A : A priori, il est possible d'arbitrer dans un District différent de son club d'appartenance mais dépendant de la même Ligue et avec l'accord du District concerné. Il reste à vérifier les textes pour valider cette demande.

Sinon, oui il reste du temps pour observer une seconde fois les jeunes stagiaires. C'est important de les suivre et voir leur progression.

M. Frédéric LANDAIS remercie la C.D.A pour cette réponse et souhaite aussi remercier les jeunes arbitres ainsi que l'encadrement pour leur investissement le 7 avril dernier.

M. Francis MACE constate qu'il y a de moins en moins d'adhérents à l'U.N.AF chez les arbitres stagiaires car il pense qu'ils n'osent pas demander à leur club de financer leur cotisation. Alors comment faire pour inverser la tendance.

Réponse de la C.D.A : le mieux est de créer un formulaire d'adhésion et de le joindre au dossier d'inscription envoyé au club souhaitant inscrire un candidat. Ce formulaire devra aussi expliquer le rôle de l'U.N.AF pour la protection de son futur arbitre.

M. Anthony BILLARD : souhaiterait que la C.D.A invite à l'assemblée de fin de saison les arbitres ayant arrêté leur carrière juste la saison précédente.

Réponse de la C.D.A : avis favorable mais reste à voir combien sont concernés et combien seront intéressés.

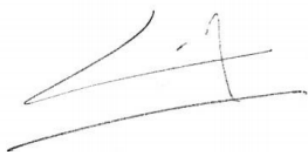
Rien de spécial à rajouter à tout ce qui a été dit dans cette réunion pour les autres membres présents.

☐ Clôture de la séance par le Président :

M. André LEFEVRE, Président de la CDA, informe la CDA que la prochaine plénière aura lieu le 28 avril prochain avec la participation de tous les observateurs.

Pour conclure, remerciements aux membres présents pour leur engagement et le travail accompli encore ce soir.
La séance est close à 21h00.

Le Président
André LEFEVRE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Lefevre', written over a horizontal line.

Le Secrétaire
Michel QUESNEL

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'M. Quesnel', written over a horizontal line.